



NATURE ET ENVIRONNEMENT Notre ami le Rougegorge



Voici un oiseau qui nous est bien familier. Alors que le printemps approche, il n'est pas inutile de faire un petit focus sur sa

reproduction, véritable parcours du combattant.

Imaginez, la femelle pond un œuf par jour pendant une semaine soit 80% de son poids ! Une dépense d'énergie pour la maman phénoménale et l'alimentation est assurée par Monsieur qui lui apporte ...une cinquantaine de becquées par jour. Au bout de 14 jours, les oisillons naissent et un incroyable ballet commence : toutes les deux minutes trente environ un des deux parents leur apporte une petite ration d'insectes et repart avec leurs coquilles d'œufs et leurs fientes.

Malins et prudents, les rougegorges ne filent jamais directement au nid. Ils s'arrêtent toujours à proximité pour vérifier qu'il n'y ait pas un prédateur dans les parages. Au bout d'un tel nourrissage intensif, les petits pèsent déjà au bout d'une semaine le poids de leurs parents et ils quittent le nid au bout de deux semaines pour ... voler, bien difficilement au début, de leurs propres ailes !

VOTRE AGENDA

	7 mars	DICTÉE GÉANTE Bibliothèque Salle Patarin – 10h30 (à sa table)
	7 mars	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Foyer des Jeunes Salle des associations en mairie – 10h30
	7 mars	PÊCHE À LA TRUITE L'amicale bazogeaise
	7 mars	SOIRÉE DANSANTE A.P.E.S. Salle Les 3 Rives - 19h30
	14 mars	CHALLENGE DÉPARTEMENTAL Palet Salle de sport
	15 mars	ELECTIONS
	17 mars	CARNAVAL
	20 mars	PRINTEMPS DES POÈTES Bibliothèque – 19h
	21 et 22 mars	STRUCTURES GONFLABLES A.P.E.L. et O.G.E.C. Salle de sport
	28 mars	COLLECTE EMMAÛS Le Sel de Valparaiso Parking Salle Les 3 Rives

Prochain Conseil municipal :
VENDREDI 6 MARS 2026 À 20H00

Mairie de Bazoges en Pareds

Horaires

Accueil ouvert au public

- **Mardi** 15h – 19h
- **Mercredi** 9h – 12h30
- **Vendredi** 15h – 18h
- **1^{er} samedi, chaque mois** 10h30 -12h

En dehors de ces plages horaires,
accueil uniquement sur rendez-vous
Mail : mairie@bazoges-en-pareds.fr
Tél : 02 51 51 25 19

Brèves du Conseil du 6 février 2026

Pour suivre toutes les décisions, vous pouvez consulter le PV et les délibérations sur le site de la mairie.

Excusé et/ou représenté : Régis FRON – Emie GABORIAU – Jérôme AVRIL – Marion JOUBERT – Benoist ROUAUD

DÉPENSES PRISES PAR DÉLÉGATION

Nature de la prestation	Montant HT
VOIRIES – Buses fossés - BECOT TP	3151,50 €
VOIRIE – Rue Maréchal de Lattre de – BECOT TP	1597,00 €
ARROSAGE AUTOMATIQUE – OUVRARD SAS	3370,00 €
VOIRIE – BALAYEUSE – PUBERT SAS	1889,38 €
BATIMENTS– MENUISERIES – ARCADES ET BAIES	2242,00 €

INSTALLATIONS PASSERELLES LORA

Le conseil municipal n'a pas souhaité se positionner sur l'installation de passerelles LoRa. Elles sont composées d'une flèche et d'un module électronique et la demande vise leur installation sur la toiture du donjon.

LoRa signifie "Long Range". C'est une technologie pour connecter des objets à Internet. Elle fonctionne avec une faible consommation d'énergie et permet à des capteurs de transmettre des données sur de grandes distances. Concrètement, une antenne LoRa capte des signaux très légers qui proviennent de petits appareils placés dans divers lieux et équipés pour communiquer : on parle d'objets connectés.

Par exemple :

- Suivi de la température dans un local,
- Mesure du niveau d'eau dans une rivière,
- Relevés environnementaux, ...

Vendée Numérique anime un vaste programme départemental appelé *Vendée Territoire Connecté*. Il associe le Département, le Sydev, Vendée Eau, Géo Vendée, Trivalis et d'autres partenaires publics. Cela suppose la mise en place d'un maillage d'antennes et un catalogue d'objets connectés.

Après échanges, le Conseil a décidé de **reporter le vote**.

Deux points ont été exprimés :

- le besoin d'**informations complémentaires** sur le fonctionnement et les usages du dispositif ;
- des **réserves sur une implantation au niveau du Donjon**, site patrimonial emblématique de la commune.

Des éléments supplémentaires seront demandés. Le dossier sera réexaminé ultérieurement.

DONJON : RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LE DÉPARTEMENT

En 1993, la Commune et le Département ont engagé un projet de valorisation des intérieurs du Donjon, monument majeur du XIV^e siècle. Le Département a acquis du mobilier ancien et des armes en lien avec l'histoire militaire et résidentielle du site. Des copies de meubles ont également été réalisées. Une muséographie a été mise en place pour présenter ces éléments au public.

Une convention signée en 1995 encadre cette mise à disposition. Le Conseil a voté le renouvellement de la convention et la poursuite de cette collaboration.

MUNICIPALES 2026 : SALLES COMMUNALES

Le Conseil municipal a fixé les règles de mise à disposition des salles pour les réunions publiques électorales. La salle Les Trois Rives, la salle des associations (sous la mairie) et la salle Patarin pourront être utilisées par les listes régulièrement déclarées, **dans les mêmes conditions que les associations de la commune**.

Chaque liste pourra organiser **deux réunions par tour de scrutin**. Au-delà, les conditions tarifaires habituelles s'appliqueront.

Les demandes devront être adressées par écrit en mairie, au moins deux jours à l'avance. En cas de conflit de date, un tirage au sort sera effectué.



AIRES DE SERVICES : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ADEME



Dans le cadre de son programme de soutien aux mobilités douces, l'ADEME encourage les communes à implanter des aires de services destinées aux usagers de la route et des voies cyclables.

Le Conseil municipal a décidé de solliciter une subvention afin d'étudier cette opportunité pour la commune.

Le coût prévisionnel de l'opération serait estimé à **3 185,48 € HT**. L'aide de l'ADEME pourrait atteindre **956,01 €**.

Le cas échéant, le projet serait confirmé après notification de la subvention.

FRELONS ASIATIQUES : AIDE COMMUNALE MAINTENUE TOUTE L'ANNÉE



La commune participe déjà, en complément de l'aide intercommunale, à la destruction des nids de frelons asiatiques.

Jusqu'à présent, cette participation était limitée à la **période de mars à novembre**.

Compte tenu de la douceur des hivers et de l'allongement de la période d'activité des frelons, le Conseil municipal a décidé de **supprimer cette limitation**.

L'aide communale reste fixée à **50 % des dépenses TTC**, dans la limite de **100 € par enlèvement**.

Objectif : adapter le dispositif à la réalité du terrain et soutenir efficacement les habitants.

INTEMPERIES : MOBILISATION



☁ Suite aux pluies et tempêtes de ces dernières semaines, le personnel communal est intervenu à de nombreuses reprises : branches tombées, signalétique déplacée, sécurisation de voirie... À cette occasion, les élus ont réalisé un **plan de synthèse des zones à risque** sur la commune.

Ce document permettra d'anticiper et de prioriser les interventions en cas d'épisode climatique.

Il sera tenu à jour et mis à disposition des équipes, en mairie et aux ateliers municipaux.

ÉCOLE PHT : TRAVAUX PENDANT LES VACANCES

Profitant des vacances scolaires, plusieurs interventions ont été réalisées à l'école Paul-Henri Tisseau. Les menuiseries extérieures ont été remplacées et les portes réglées. Un moteur de volet roulant a également été changé. Les télécommandes ont été vérifiées.

Des travaux réalisés hors temps scolaire pour améliorer le confort et la sécurité des élèves et des équipes.



🎭 Avec la pièce « **À la bonne franquette** », la troupe communale des *Gais de la Loge* a une nouvelle fois régalié le public tout au long du mois de janvier. Salle comble, rires au rendez-vous, énergie communicative.

Ce travail associatif demande des mois de préparation : répétitions, décors, costumes, organisation.

Un engagement bénévole précieux pour la vitalité culturelle de notre commune. Merci aux comédiens et à toute l'équipe pour ce beau moment partagé.



IL FAIT SON RETOUR !

Oui, le vide-greniers revient dans notre commune... et c'est l'APES qui s'y colle ! Trois bonnes raisons de le soutenir :

- 1 Il participe à la vie du bourg.
- 2 Les bénéfices profitent aux actions de l'école
- 3 Et tout simplement... parce qu'un vide-greniers, c'est toujours un moment convivial et sympathique !

Plus d'infos dans l'affiche au dos !

Et réservez votre emplacement au 06 06 97 26 35.

UN MURET RECONSTRUIT ENTRE L'ÉGLISE ET LA MAIRIE UN GRAND MERCI A RAYMOND

🧱 Un muret en pierre s'était récemment effondré entre l'église et la mairie. Raymond s'est spontanément proposé pour le reconstruire. Avec son savoir-faire de maçon « à l'ancienne », le résultat est soigné et parfaitement intégré au site.

Un bel exemple d'engagement au service de notre patrimoine communal.

CARNAVAL : LE RETOUR D'UNE TRADITION

Le carnaval revient dans notre commune !

Mardi 17 mars à 15h - Place de la Liberté

Au programme :

🎵 Défilé en musique (rue de la Poste, cour Donjon, place de l'Église puis salle des Trois Rives)

📖 Lecture par les bénévoles de la bibliothèque

🎵 Chants des enfants des deux écoles

👯 Danses par *Au Cœur du Bocage* et les enfants

🍪 Goûter offert par la Commune
(Fin prévue à 16h25)

ADULTES ET ENFANTS, VENEZ NOMBREUX !



INCIDENT ELECTRIQUE SUITE AUX ORAGES

À la suite des récents orages, le compteur électrique de l'école est tombé en panne. Les services techniques communaux, ENEDIS et nos prestataires sont intervenus immédiatement.

Dans l'attente de la remise en service, les cours ont été suspendus avec l'accord de l'Académie.

La situation a été suivie de près afin de rétablir les conditions d'accueil dans les meilleurs délais.

SACS JAUNES EVENTRES : APPEL AU CIVISME

🐕 Plusieurs signalements font état de sacs poubelles jaunes éventrés, vraisemblablement par des chiens en divagation.

Ces situations génèrent des déchets dispersés sur la voie publique et nécessitent l'intervention des agents communaux.

Nous rappelons aux propriétaires d'animaux leur obligation de veiller à ce qu'ils ne divaguent pas.

À défaut, le propriétaire s'expose aux sanctions prévues par la réglementation, ainsi qu'à la prise en charge des frais de nettoyage ou d'intervention engagés par la commune.

SALLE DES TROIS RIVES : RESEAU GAZ CONDAMNE

🔥 Pour des raisons de sécurité, le réseau de gaz des cuisines de la salle des Trois Rives va être condamné.

En conséquence, **lors des locations de la salle, les cuissons utilisant du gaz seront désormais IMPOSSIBLES.**

Merci d'en tenir compte lors de l'organisation de vos événements.

COUPURE GAZ



Ça bouge à Bazoges-en-Pareds !

DIMANCHE 7 JUIN

VIDE GRENIER

de 8H00 à 17H00

BAZOGES-EN-PAREDS
SALLE DES 3 RIVES ET RUES
BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

EXPOSANTS :

3€ le mètre en extérieur 5€ le mètre en intérieur
Installation à partir de 6 heures

Inscriptions et paiements via HelloAsso en scannant le QR code

Informations au 06.06.97.26.35 ou manifestations-apes@outlook.fr

L'association se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas d'intempéries sans remboursement possible

SOIRÉE DANSANTE

SAMEDI 7 MARS

19h30 / 21h00
ouverture du bar repas

Salle Les Trois Rives
Place de la Liberté
85390 Bazoges en Pareds

MENUS en salle 17€ ou 18€ à emporter*

- Velouté de légumes
- Choucroute ou cuisson de pintade pomme de terre grenaille
- Fromage
- Tarte aux pommes et sa mousse au chocolat

Menu enfant à 6€ en salle ou à emporter : Sandwich au jambon, chips, compote, barre chocolatée et un jouet.

*Les repas à emporter seront à retirer à partir de 10h30.

TRAITEUR FAUCONNIER

CARTE DES VINS

- Bière 33cl 2,5€
- Côte du Rhône 8€
- Sylvaner 10€
- Riesling 10€

RÉSERVATIONS
06 41 46 41 30

Réservation possible sur notre page Facebook en envoyant un message

f Consultez également toutes les informations sur la page Facebook de la Commune

Arantelle
Réseau des bibliothèques du Pays de La Châtaigneraie

Samedi 7 MARS A 10h30

Prêt à vous creuser les méninges ?
Dictée Géante

Résultats : Mardi 10 mars

Inscription dans une des 14 bibliothèques du réseau / Gratuit

Un lot par catégorie : jeunes / adultes / audacieux

Renseignements : 02 51 69 61 43 ou bibliotheques@ccplc.fr

COLLECTE EMMAUS ET RECYCLERIE A BAZOGES EN PAREDS

10H / 17H : DEPOT AU CAMION PARKING DE LA SALLE LES 3 RIVES, OU ENLEVEMENT DE VOS DONS (SUR RESERVATION)
TOUTE LA JOURNÉE : ECHANGES D'OBJETS COLLECTES

28 mars

OU? QUAND?
SAMEDI 28 MARS 2026 (10H / 17H)
CAMION A DISPOSITION SUR LE PARKING SALLE "LES 3 RIVES" ET A DOMICILE SUR RESERVATION

LA COLLECTE :
L'association "Le S.E.L de Valparaiso, Arts et Savoirs" organise, le 28 mars prochain une collecte de meubles, objets et vêtements destinés à Emmaüs. Vous pouvez amener vos objets directement au camion mis à votre disposition sur le parking de la salle les 3 Rives (possibilité d'échanges) ou demander à notre fourgon de passer chez vous pour collecter vos dons (sur réservation). Les objets doivent être propres, rassemblés et ne doivent pas être cassés.

INFORMATIONS ET RESERVATIONS COLLECTE PAR :
tel : 06.64.46.03.35
Mail : leseidevalparaiso@gmail.com

Information des bénévoles de la bibliothèque : faute de participants aux dernières séances, les BB Lecteurs ne seront plus maintenus en 2026.